

CHSCT du 10 mars 2022

Présents :

- Administration : IA-DASEN, Secrétaire générale, médecin de prévention, assistante sociale des personnels
- Elus : FSU, SE UNSA, SNUDI-FO, SGEN
- assistante de la Secrétaire générale
-



M. Ben salue le travail de Mme Donnarel, Conseillère départementale de prévention qui a fait valoir ses droits à la retraite. La qualité de son travail au sein du CHSCT est reconnue par tous. Son remplacement n'est pas encore effectif, le recrutement est en cours.

Les membres du CHSCT demandent à M le DASEN ce que vont devenir les décharges des représentants CHSCT l'année prochaine. En effet, au prétexte des élections professionnelles et de la transformation du CHSCT en formation spéciale Santé et Sécurité au travail, le rectorat annonce qu'il n'y aura pas de décharges fixes mais des remplacements. Cela risque de désorganiser les services dans les établissements. M Ben ne sait pas ce qu'il en est.

1/ Approbation des PV des CHSCT précédents.

2/ Suites données aux précédents CHSCT

Certains signalements étudiés le 18/11 ont été suivis pour voir l'évolution de la situation. Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à contacter vos élus FSU au CHSCT.

M Ben est contraint de s'absenter peu après le début du CHSCT ce que la FSU regrette car sa présence permet une attention aux problèmes soulevés.

3/ Programme annuel départemental

Un groupe travaillera sur les actions de prévention à mettre en place dans le département.

4/ Visites programmées

Une visite se fera dans un établissement du 1^{er} degré et une dans le 2nd degré.

5/Observations inscrites au registre

Etude des observations. Une augmentation toujours plus importante de signalements dus à

des enfants violents dans le 1^{er} degré.

Une collègue a soulevé par mail le problème du manque de psychologue scolaire dans certains secteurs qui empêche d'avoir des dossiers complets pour des orientations (SEGPA, ULIS). Ces élèves-là restent donc dans les classes même s'ils auraient besoin de poursuivre leur scolarité dans une structure adaptée.

⇒ Le recrutement reste un problème, cela s'illustre aussi avec le départ du Dr Hurdequint qui n'est pas remplacée pour le moment.

Deux avis sont proposés et votés à l'unanimité

Avis n°1 : *Le nombre de signalements pour violences de la part d'enfants envers les personnels montrent les limites de l'école inclusive. L'administration a des responsabilités face à la maltraitance et la souffrance des personnels. Le CHSCTD rappelle que les places en IME et en ITEP, ainsi qu'en médecins et psychologues scolaires doivent être en nombre conséquent. Le CHSCTD souhaiterait connaître :*

- 1) le nombre de places en ITEP et en IME dont est doté le département,*
- 2) le nombre de notifications IME et ITEP non pourvues/en attente*
- 3) le nombre de notification AESH et le nombre de notifications AESH non pourvues*

Avis n°2 : *Le chsctd de Saône et Loire demande à ce que des représentants de l'ARS viennent en CHSCT faire un bilan concernant l'orientation et l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers au sein des instituts spécialisés.*

6/ Crise sanitaire

La FAQ n'a pas encore été mise à jour mais il y a pourtant de nombreuses questions (réunions, port du masque dans les bus).

Les directeurs de certaines circonscriptions se sont vu demander de remplir à nouveau les tableaux de remontées des cas. Encore une fois, difficile de savoir ce qu'il faut faire.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**